

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Séance du 31 mai 2012

Ordre du jour

1. Comité de concertation Gouvernement fédéral Gouvernements des Communautés et des Régions.
2. Relations avec le Parlement de la Communauté française.
3. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et l'Organisation de la Conférence islamique, fait à Bruxelles le 4 février 2011.
Seconde lecture
4. Octroi d'une subvention de fonctionnement à l'Eurometropolitan e-Campus asbl pour l'année 2012.
5. Fonction publique.
Admission à la retraite d'un Directeur général adjoint au Ministère de la Communauté française.
6. Octroi d'une subvention à l'asbl La Médiathèque de la Communauté française, Service éducatif, à titre de soutien au programme « Outil permanent de promotion de la santé ».
Lecture unique
7. Octroi d'une subvention à l'asbl Plateforme Prévention Sida à titre de soutien de son programme d'actions en promotion de la santé pour l'année 2012.
Lecture unique
8. Octroi d'une subvention à l'Observatoire du sida et des sexualités des Facultés universitaires Saint-Louis à titre de soutien au programme d'activités en promotion de la santé pour l'année 2012.
Lecture unique
9. Projet d'arrêté déterminant le contenu et les destinataires du rapport d'inscription prévu à l'article 12 du décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.
Deuxième lecture

10. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 29 octobre 1997 relatif à l'organisation et au fonctionnement des groupes de travail prévus par le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

Troisième lecture

11. Projet d'arrêté approuvant pour la Libre Ecole Rudolph Steiner, de l'enseignement fondamental ordinaire, le programme de formation de niveau méso pour l'année scolaire 2012– 2013.

Lecture unique

12. Octroi d'une subvention à l'asbl « Europa 50 » pour l'année 2012.

Lecture unique